



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-11494>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-11494**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-3370

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Dieppe

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21760217600018

Ville : DIEPPE

Code postal : 76200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE A MARCHES SUBSÉQUENTS RELATIF A LA FOURNITURE DE VEGETAUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 03121100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La consultation est passée en procédure adaptée. Pour l'ensemble des lots, elle donnera lieu à un accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents sans minimum mais avec un montant maximum. Les modalités de passation des marchés subséquents sont précisées dans le DCE. Les prix unitaires sont révisables dans les conditions fixées par le CCAP. Pour chaque lot, le nombre maximum de titulaires de l'accord-cadre est fixé à trois. La Ville de Dieppe pourra néanmoins, le cas échéant, procéder à l'attribution du marché si la consultation aboutie au dépôt de deux plis ou si seulement deux offres demeurent viables à l'issue de l'analyse des offres. Certaines variantes sont permises sous réserve qu'elles respectent les modalités définies à l'article 2.4.5 Variantes du Règlement de la consultation

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 12/02/2024 à 12h00, lire 12/04/2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2024